

Le Parlement européen bloque la nomination d'Yves Mersch au directoire de la BCE

La Tribune, 6 septembre 2012

Le parlement européen a décidé de bloquer la nomination du gouverneur de la banque centrale du Luxembourg à la BCE pour raison de non respect de la parité.

Le Parlement européen bloque la nomination d'Yves Mersch au directoire de la BCE

Trop c'est trop! La phallocratie ne passera pas! Le très respecté gouverneur de la banque centrale du Luxembourg Yves Mersch, supposé être confirmé la semaine prochaine dans ses fonctions de membre du directoire de la Banque centrale européenne, va faire les frais du ras le bol des députés européens. Jeudi après-midi, l'ensemble des partis politiques du Parlement a en effet décidé de bloquer sa nomination. Ils ont annulé purement et simplement son audition par la commission des affaires économiques et monétaires prévue lundi prochain, laquelle devait permettre sa confirmation en plénière au parlement de Strasbourg dans une semaine. Or la consultation du Parlement sur une telle nomination est un "must".

La cause du courroux parlementaire? L'absence désormais totale de femmes dans les instances dirigeantes de la Banque centrale européenne depuis le départ de l'Autrichienne Gertrude Tumpel-Gugerell début 2012. Le remplacement de José Manuel González-Páramo, autre membre du directoire, aurait pu être l'occasion de remédier à cette situation, n'eut été le choix d'Yves Mersch. «Si un candidat de sexe masculin était désigné cette fois-ci, et sauf démission ou décès, le directoire de la BCE ne comporterait pas de femme jusqu'au 31 mai 2018, date de la fin du mandat de Victor Constancio, actuel vice-président», écrivait jeudi soir l'eurodéputée Sylvie Goulard, à l'origine de cette initiative, dans un communiqué. Cette masculinisation de la BCE est à la fois contraire au principe d'égalité des sexes inscrit dans la charte des droits fondamentaux, à la représentativité de la BCE et incohérente avec la politique européenne de soutien de la parité, juge la députée.

Assez ironiquement, la Commission est en train de mettre la touche finale à une directive obligeant les entreprises cotées à porter à 4 sur 10 la part des femmes dans les conseils d'administration.

Ce putsch ne prend pas prendre les chefs d'État et de gouvernement (qui choisissent les membres du directoire) complètement par surprise. Depuis des mois, les députés tirent la sonnette d'alarme. Ils avaient écrit en mai au Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker, défenseur acharné de la candidature de Mersch et par ailleurs président de l'Eurogroupe, pour attirer son attention sur le sujet. Ils sont même allés jusqu'à soumettre une liste de candidates qualifiées. En vain. Le Conseil européen de juin n'a considéré qu'une seule et unique candidature, celle du Luxembourgeois.

Jusqu'où iront les élus dans le blocage de cette nomination? Depuis plus de trois mois, le siège de José Manuel González-Páramo est vacant. Il pourrait le rester encore un peu.